COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FOOTBALL ANIMATION

SAISON 2026/2027

PROCÈS VERBAL du Jeudi 5 Novembre 2026

COMMISSION RESTREINTE

FAL

La Commission rappelle à tous les clubs que les inscriptions pour les plateaux généraux U6 à U9 et les plateaux U9 excellence sont à faire sur FAL (via Footclubs). **La Commission précise que lorsque les inscriptions ne sont pas faites dans les temps, les équipes ne sont pas positionnées sur les plateaux**. De même, lorsqu'un club inscrit des équipes, mais ne donne pas de disponibilité de terrain, les équipes de ce club ne seront positionnées que s'il reste des places libres.

La Commission précise que les feuilles de composition et de plateau sont disponibles sur FAL et que tout club peut y accéder.

Critérium U10 à U13

La Commission rappelle à tous les clubs que **les obligations administratives des critériums U10 à U13 sont sur FMI**. En cas de dysfonctionnement, une feuille de match papier doit obligatoirement être établie avant la rencontre. Cette dernière est à retourner au district, dans un mail unique à secretariat@seineetmarne.fff.fr , accompagnée de la preuve du dysfonctionnement de la FMI, pour le mardi suivant la rencontre. Sans preuve avérée du dysfonctionnement, les dispositions financières seront appliquées.

Reprise de Dossier

Brassage Excellence U12 du 10/08/26

Club organisateur : Gretz Tournan

Equipes présentes : Gretz Tournan 11 – Coulommiers Brie FC 11 – US Lagny Messagers 11

Lecture de la feuille de plateau. Annotation d'un comportement inapproprié de l'éducateur de Coulommiers lors de la rencontre contre Lagny : à la suite d'une altercation entre deux joueurs, l'éducateur n'a pas voulu reprendre la partie en sortant son joueur. Inscription par l'éducateur de Coulommiers d'un match non contrôlé par l'arbitre, motif pour ne pas reprendre.

Réception et lecture du rapport de Mr RAMOS Shawn, éducateur de Coulommiers Brie FC, reçu par mail en date du 12/10/2026 à 22h43. Description du déroulement du plateau, explication des faits impliquants des coups de poing portés par un joueur de l'US Lagny Messagers sur le joueur n°6 de Coulommiers. Détail de sa volonté de ne pas reprendre cette rencontre par protection. Détail de la suite du plateau.

Reprise de dossier

Réception et lecture du rapport de Coulommiers Brie FC, reçu par mail en date du 17/10/2026 à 14h49. Description que l'enfant du club en lien avec l'incident est Mr REOUECH Mohammed

Réception et lecture du rapport de Mr Daba CISSOKO, éducateur de Lagny Messagers US, reçu par mail en date du 19/10/2026 à 11h56. Description du déroulement du plateau et explication des faits impliquants des échanges de coups entre un joueur de Coulommiers Brie FC et Mr FREITAS Nunes du club de Lagny Messagers US. Détail de l'arrêt de la rencontre à la suite d'une non reprise souhaitée par l'éducateur de Coulommiers Brie FC et des divergences sur le score inscrit.

La commission demande des rapports, pour la seconde et dernière fois, pour le mardi 10/11/26, sur le déroulement du plateau, les faits, les évènements, et l'arrêt de la rencontre à :

- Mr WOIKIFDINE Idrissa, responsable du plateau et éducateur de Gretz Tournan
- L'arbitre de la rencontre